



LIVRET

D'INFORMATION



Professionnels de santé,
de la justice, de la petite
enfance, éducation nationale...

UAPED

Unité d'Accueil Pédiatrique
pour Enfants
en Danger



Missions et objectifs

L'UAPED a pour objectifs **l'évaluation des mineurs victimes** ou susceptible de l'être et la **coordination de leur prise en charge globale** (médicale, psychosociale, médico-légale et judiciaire). Le parcours doit être respectueux de leurs droits, et adapté à leur **particulière vulnérabilité**, à leur âge et à leur développement, quel que soit le type de violences suspectées.

Pourquoi l'UAPED ?

Suite à l'instruction ministérielle du 03/11/2021 relative à la structuration du parcours de soins pour les enfants victimes de violences.

Dans le but de : **ACCUEILLIR - ÉCOUTER - SOIGNER - PROTÉGER**

Missions communes

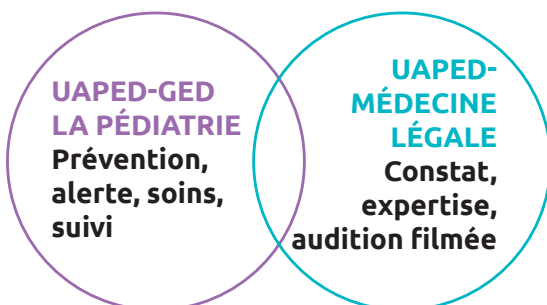
Prise en charge des enfants victimes de 0 à 18 ans pour lesquels des violences sont suspectées :

- Évaluation médico-psycho-sociale,
- Prise en charge et orientations spécialisées : examens complémentaires, consultations spécialistes...,
- Liens avec les partenaires institutionnels extérieurs et du territoire (conseil départemental, tribunal judiciaire, éducation nationale),
- Rôle de coordination.

Mise en place d'actions de formation et de sensibilisation

L'UAPED est constituée par 2 équipes :

- L'équipe du Groupe Enfance en Danger, dite équipe UAPED-GED
- L'équipe de la Médecine Légale/ UMJ dite équipe UAPED-Médecine Légale



L'avis de l'UAPED peut être sollicité par **n'importe quel professionnel** (intra ou extra hospitalier)

UAPED-GED

L'équipe prend en charge les situations de suspicions de violences pour **dépistage, diagnostic** et mise en place de **mesure de prévention et protection de l'enfance**.

A contacter en cas de suspicion ou de situation de violence ou de négligence chez l'enfant.

Lieu consultation et hospitalisation de jour

Les locaux d'accueil des mineurs se situent à l'hôpital Arnaud de Ville-neuve (service de consultation pédiatrique 1^{er} étage ou 3^{ème} étage).

L'équipe se déplace également en service d'hospitalisation conventionnelle.

Contacts :

- Secrétariat : 04 67 33 22 86
- Puéricultrice de coordination : 04 67 33 31 80

uaped-ged@chu-montpellier.fr

Aux heures non ouvrables, contacter les Urgences Pédiatriques :

04 67 33 81 74

04 67 33 81 75

Scannez pour voir
la page internet de
l'UAPED-GED



UAPED-MÉDECINE LÉGALE

Une expertise médicale au service des enfants victimes de violences **dans le cadre d'une procédure judiciaire ou en cas d'urgence médico-légale.**

Les missions spécifiques sont :

- **Examen médico-légal sur réquisition.**
- **Audition filmée** : les mineurs sont entendus par des enquêteurs formés dans des conditions adaptées à leur âge et à leurs situations. Dans les suites, un examen médico-légal est réalisé sur réquisition judiciaire afin d'éviter de multiplier les interrogatoires et les **rendez-vous**.
- **Avis médico-légal (CHU - CH et libéraux).**

A contacter en cas de suspicion d'agression sexuelle chez l'enfant
et pour toutes les situations avec procédure judiciaire en cours.

Informations pratiques :

Les locaux de consultations pour les mineurs ainsi que la salle d'audition se situent à l'hôpital Lapeyronie au rez-de-chaussée (en face de l'Unité Médico-Judiciaire).

Contact :

Pour prendre RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 18h,
contacter le secrétariat de la médecine légale au **04 67 33 85 86 (choix 1)**
uaped-med.leg@chu-montpellier.fr

La nuit, le week-end et jours fériés, contacter le médecin légiste de garde
au **04 67 33 85 86 (choix 3)**

